

Monsieur le Directeur,

Cette CAP locale se déroule dans climat particulièrement anxiogène qui est la conséquence directe des décisions et des annonces gouvernementales.

Les français souffrent comme jamais de l'augmentation exceptionnelle du chômage, de la diminution historique de leur pouvoir d'achats liés à des hausses permanentes De toutes natures Ils sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants, pour leur avenir et pour celui de notre pays.

A Force Ouvrière, nous sommes attachés à un Service public efficace car le Service public , c'est tout simplement l'Etat; un service public efficace, ce sont des usagers qui sont respectés et ce sont des fonctionnaires qui sont respectés.

Or, nous ne pouvons que constater qu'au-delà des opérations de communication, la démarche stratégique initiée par le Directeur Général pour justifier les futures restructurations, fusions et suppressions d'emplois à savoir 2023 en 2013 est un véritable danger pour notre Administration ,ses usagers et ses agents.

A cet égard, les élus FO ne peuvent débiter cette CAP sans condamner à nouveau les suppressions d'emplois qui s'amplifient. Les agents de la DGFIP sont particulièrement touchés et le seront encore lourdement si on se fie aux prévisions pour 2014.

Dans le contexte actuel, les suppressions d'emplois, ce sont des missions qui ne sont plus remplies, un moindre service rendu aux usagers....mais aussi d'autres sujets tels que plus de souffrance et de stress au travail. Et cette situation va encore s'aggraver compte tenu des départs en retraite qui se vont certainement se multiplier eu égard aux annonces faites des intentions du gouvernement à ce sujet.

Pour les agents, les suppressions d'emplois ne sont pas incontournables, et les propositions pour les absorber sont inacceptables. La fonction publique est considérée comme une simple variable d'ajustement par ce Gouvernement.

FO DGFIP revendique donc :

- L'arrêt de la démarche stratégique directionnelle**
- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois qui amplifient la dégradation de nos conditions de travail et la restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions garanties d'un véritable service public**
- Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique**

Enfin, lors de la fusion, le Directeur Général avait affirmé que l'harmonisation des règles de gestion se ferait selon je cite : « le mieux-disant des deux filières »

Chaque agent mesure aujourd'hui le contenu de cette promesse.

La Direction générale a en effet décidé arbitrairement de la suppression du mouvement du 01/04/2014 pour les agents B et C, après la suppression du mouvement A du 01/03/2013 au motif de la mise en place des RAN (Résidence d'Affectation Nationale). FO-DGIP dénonce cette mesure qui prive les agents d'une possibilité de mutation supplémentaire

FO-DGFIP rappelle son attachement au droit à mutation pour tout agent.

FO-DGFIP revendique :

- Le maintien de 2 véritables mouvements de mutation par an.**
- Le droit au retour dans le département d'origine pour les agents C promus par concours ou liste d'aptitude en catégorie B.**

Les Représentants FO DGGFIP